

10 Faits divers & Justice

Vol à la tire au Marché Mondial (Cameroun)

Un de nos confrères délesté de tous ses papiers

SCOM

Libreville/Gabon

LE vol dont a été victime un de nos confrères de l'Union, LAO, le samedi dernier au Marché Mondial, sis à Abang Minko'o (Cameroun), est étonnant. Du moins dans son exécution, puisqu'il est du genre qui se déroule à votre insu. Totale-ment. Ni vu, ni connu, pourrait-on dire. En d'autres termes, sans la moindre sensation d'un quelconque contact criminel.

Vous l'aurez compris, il s'agit du vol à la tire. Là-bas, on désigne cela par l'expression "faire les deux doigts". Cet acte est perpétré sur LAO pendant qu'il chemine dans une des allées de cet espace commercial d'Abang Minko'o, grouillant de monde, dont des individus aux allures tout aussi disparates que suspectes. Envolé, son porte-documents contenant tous ses papiers ainsi que ceux de sa voiture : carte



Photo : FCOM

Le Marché Mondial, en territoire camerounais, de l'autre côté de ce pont, devient progressivement un lieu peu sûr pour les touristes.

nationale d'identité, permis de conduire, carte bancaire, carte d'assurance maladie CNAMGS, carte grise, cartes de visite technique et d'extincteur, carte d'électeur. Rien que ça ! Rentré à Libreville mardi dernier, notre collaborateur est réduit à rester scotché à son téléphone portable, guettant un éventuel appel

de la police de cette localité, qu'il a mise au courant de sa mésaventure. Mais, il le sait, cette attente est vouée à s'éterniser, pour des raisons que l'on peut deviner aisément.

Petit retour en arrière. LAO, qui a une petite urgence au village, quitte la capitale dans la nuit de vendredi 28 octobre et arrive chez lui, près de Bitam, au petit matin

de samedi. Bien entendu, c'est jour de Mondial, et un petit tour s'impose donc du côté du Cameroun, avant de se consacrer aux problèmes de famille, dès l'après-midi.

Notre confrère arrive à Abang Minko'o autour de midi. Et, comme à son habitude depuis ses premiers déboires sur ce site, il prend place dans un bar.

Il raconte : « Il y a trois ans environ, j'ai été victime d'un vol de mon porte-monnaie avec, à l'intérieur, quelques liasses de billets. Depuis cette époque, je me contente de faire mes petits achats auprès de vendeurs ambulants, installé dans un bistrot. Car là-bas, la première chose à éviter, c'est de se faufiler entre la foule. » C'est justement en se frottant à une poignée de vendeurs itinérants qu'il verra son porte-monnaie emporté, cette première fois. Le coup de samedi dernier ne serait donc pas le premier pour lui.

Tout se serait peut-être bien passé pour le malheureux LAO s'il était resté tranquillement dans le bar. Mais il aura la mauvaise idée de quitter cet endroit un instant, dévoré par l'envie de se procurer, au sein du marché, un produit qu'il ne peut trouver auprès des marchands ambulants.

Il reste persuadé que

son porte-documents, qui se trouve dans la poche gauche de son gilet - protégée pourtant par une languette - lui est soutiré sur le chemin de retour au bar, au moment où il passe dans une petite bousculade... Il est important de noter que le cas de LAO est loin d'être isolé. Dans la même journée de samedi, un compatriote venu d'Oyem a eu maille à partir avec un vendeur de téléphones portables. Cette affaire lui a valu de passer quelques moments désagréables, aux prises avec la police des lieux, le "commerçant" délinquant ayant réussi l'exploit de se passer pour la victime.

Avis donc à tous ceux qui envisagent de se rendre au Marché Mondial, dans les prochains jours, afin qu'ils redoublent de vigilance. En tout cas, l'accueil qui vous y attend est loin d'être digne de la plus grande hospitalité.

Faux et usage de faux

Ogbone Akomola avait une double identité

J.F.M

Fougamou/Gabon

Tantôt Gabonais, tantôt Togolais : sa double nationalité a été mise à nu, dernièrement, par la gendarmerie de Fougamou.

AU Gabon, il s'appelait Eric Nzamba Miyagou, né le 18 février 1987 à Fougamou. Mais une fois dans son pays d'origine, le Togo, Ogbone Akomola ôtait son masque pour retrouver sa vraie identité. Il serait d'ailleurs né le 27 janvier 1987 à Lomé.

C'est que dans les deux pays où il résidait, l'individu fonctionnait avec ses deux nationalités, au gré de ses intérêts. Et tout semblait marcher pour lui jusqu'à ce que, dernièrement, il commette un faux pas à l'origine de son arrestation par des éléments de la brigade de gendarmerie de Fougamou. Il lui est en effet reproché de s'être frauduleusement emparé de deux congélateurs appartenant à la structure hôtelière dans laquelle il exerçait comme cuisinier. En sus du délit de falsification



Photo : Marola

Ogbone Kokou, alias Nzamba Miyagou, lors de son interpellation.

de pièces d'identité civiles retrouvées sur lui lors de son interpellation.

L'enquête des gendarmes révèle que les soucis de celui que l'on appelait jusque-là Eric Nzamba Miyagou commencent lorsque, à la demande de son employeur, il est soumis à un inventaire de routine qui se passe plutôt

bien. Mais au terme de celui-ci, à sa grande surprise, le contrôleur lui fait savoir que le contrat qui le liait à l'entreprise est arrivé à terme, et qu'il n'a pas été renouvelé, il est donc prié de libérer les lieux.

L'homme, un peu déçu, s'exécute sans regimber. Mais lorsqu'il emballe ses effets, il emporte deux congélateurs, pro-

priétés de son employeur.

L'information est aussitôt portée à la connaissance des gendarmes, qui se chargent de convoier le véhicule contenant les bagages du cuisinier jusqu'à la brigade, pour constater la véracité des faits allégués par le plaignant. Interrogé à ce sujet, Ogbone Akomola reconnaîtra que les deux congélateurs appartiennent bien à son employeur, mais il ajoute que, étant donné que ceux-ci sont en panne, il comptait les déposer chez un réparateur. Une version qui ne convaincra pas les agents. Il aura ensuite la maladresse de leur présenter ses pièces d'identité, qui se révèlent être de fausses.

En réalité, estiment les agents, celui qui se fait appeler Nzamba Miyagou est un Togolais du nom de Ogbone Akomola, fils de Ogbone Kokou et de Jobo Yama. Déféré devant le parquet de Mouila, le concerné a été écroué à la prison centrale de la localité pour vol, mais également pour faux et usage de faux.

Sur le vif

Vol plané, atterrissage dans un canal



Photo : J.P. A.

Le véhicule accidenté, tel qu'il a été aperçu dans le canal par les passants.

SAMEDI dernier, les usagers de l'axe Total Gabon-carrefour Banco, à Port-Gentil, ont assisté à une scène inhabituelle : la présence dans le canal qui sépare les deux places susmentionnées, d'un véhicule de marque Mercedes ML, immatriculé AG 510-AA. Impossible, cependant, d'avoir des informations sur l'identité de la victime, et les circonstances de cet accident.

Une personne habitant la zone, dit avoir vaguement entendu un grand bruit vers 3 heures du matin, sans aucune certitude sur sa provenance. « J'ai entendu un grand bruit qui m'a tiré de mon sommeil. Je suis sorti de la maison, j'ai regardé sur la route, qui était déserte à cette heure avancée de la nuit », dira-t-il.

Il était loin de s'imaginer que le fameux bruit n'était pas le fruit de son imagination, mais que celui-ci émanait d'un véhicule, qui venait tout juste de terminer sa course dans les eaux d'un canal. A ce qu'il semble, le conducteur roulait dans le sens Total Gabon-carrefour Banco, mais nul ne peut expliquer avec exactitude ce qui a pu se passer pour que le ML se retrouve là sans ses occupants, après avoir écrasé la rambarde.

Problème mécanique ? Fatigue du chauffeur ? Excès de vitesse ? Dans tous les cas, une chose est sûre : le propriétaire, pour remettre ce véhicule en circulation, va devoir déboursé une petite fortune.

Par J.P. A.